

11 mai 2012 -19:22

Appartient à Conseil des ministres du 11 mai 2012

Réforme des pensions : approbation des mesures de transition pour les travailleurs indépendants

Le Conseil des ministres a approuvé les mesures de transition pour les indépendants qui, en raison de la réforme des pensions, pourront prendre leur pension anticipée d'ici un à trois ans.

La ministre des Indépendants Sabine Laruelle a soumis un avant-projet de loi avec des mesures de transition au Conseil des ministres. Elles sont semblables à celles pour les travailleurs du secteur privé (voir [communiqué de presse](#)).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>